

Pusy-Épenoux, le 24 septembre 2019



NOTE D'INFORMATION N° 74

Rappel : Soirée Nous les Femmes (Chants et contes)

Le vendredi 27 septembre à 20 h dans les caves de la Mairie

Journée Portes Ouvertes Site Suez de Vaivre-Montoille-Pusey - 28 septembre

Vous pouvez découvrir les installations de traitement de déchets industriels de 10 h à 15 h.

Adresse : rue du Bois Mourlot 70000 Vaivre-et-Montoille

Accès : Vaivre déchetterie

Affouage

Les personnes intéressées par le fond de coupe de la parcelle 31 (estimation 18 stères de Chêne) sont priées de s'inscrire en Mairie le plus rapidement possible avec une évaluation de mise à prix.

Date butoir : 4 octobre

Marche d'Automne - Dimanche 6 octobre

Nous vous donnons rendez-vous sur le parking de l'église à 9 h 00 pour le départ de notre traditionnelle marche d'automne de 9 kilomètres environ.

Un ravitaillement offert par la municipalité est prévu à mi-parcours.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de détente et de bonne humeur.

Velleminfroy

Une visite de l'usine d'embouteillage de Velleminfroy est prévue le **vendredi 11 octobre à 14 h 15.**

Rendez-vous également sur le parking de l'église à 13 h 30, possibilité de co-voiturage.

Merci également de prendre contact avec la secrétaire de mairie pour vos inscriptions avant le 7 octobre 2019.

Entrée : seul un léger achat sera demandé à chaque participant.

Téléthon 2019

C'est reparti, le samedi 7 décembre 2019.

Mobilisons-nous encore une fois pour cette cause importante : aider les malades en apportant notre soutien aux chercheurs qui font d'énormes progrès dans certains domaines comme les maladies de la rétine ou l'amyotrophie.

Pour préparer cette manifestation, nous proposons une réunion ouverte à tous :

Le lundi 14 octobre à 18 h 00 en mairie

Venez nombreux avec vos idées, votre bonne volonté et surtout votre bonne humeur !

On compte sur vous, car « Vaincre la maladie, c'est enfin possible ! »

L'équipe du Téléthon

Bourses

Allocation Familiale Départementale Etudiant (pour les étudiants après baccalauréat)

Votre enfant poursuit des études après son baccalauréat ?

Le Département accorde aux enfants de moins de 26 ans et selon les revenus familiaux, une Allocation Familiale Départementale Etudiant (AFDE).

Bourses de transport aux élèves internes (pour les collégiens et les lycéens)

Votre enfant est interne dans l'enseignement secondaire et vous ne bénéficiez pas d'un service de transport organisé par le Département ?

Une bourse de transport peut vous être accordée, selon vos revenus et la distance séparant votre domicile et l'établissement scolaire fréquenté.

Bourses départementales d'études (pour les collégiens et les lycéens)

Votre enfant est élève du second degré et vous ne bénéficiez d'aucune bourse (bourse nationale d'étude ou bourse des collèges) ?

Selon vos revenus, vous pouvez obtenir une bourse départementale d'études.

Pour vous renseigner sur les différentes bourses, merci de contacter le Conseil départemental de Haute-Saône ☎ 03 84 95 78 81 ou en ligne www.haute-saone.fr rubrique « e-services »/ « aides aux familles »

Gym douce

Tout comme l'an passé, les cours de gym proposés par l'intermédiaire de la CAV ont débuté tout récemment.

Si vous aussi, vous voulez rejoindre l'équipe des adhérents de la saison précédente, vous pouvez vous faire connaître au secrétariat de mairie.

Cours d'une heure par semaine tous les mardis de 16 h à 17 h.

Lieu : salle des fêtes

Animateur : Mr Alex Sixdenier

Lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints

Une zone dite de «lutte obligatoire» contre les scolytes (*Ips typographus*) correspondant à l'ensemble des communes de Bourgogne Franche -Comté est instaurée.

Dans cette zone, des obligations concernant les épicéas sur pied attaqués par les scolytes et toutes les grumes d'épicéas abattues ou à abattre s'imposent à tous les propriétaires forestiers.

Pour notre part, l'abattage des arbres malades est quasiment effectué, quelques travaux subsistent et sont d'ores et déjà programmés (y compris dans l'enceinte même de la commune).

L'arrêté préfectoral BFC-2019-07-26-003 est affiché et consultable en mairie.

GRT gaz

Dans le cadre de l'entretien des emprises de servitudes au voisinage de ses canalisations de transport GRT gaz a confié la réalisation de ces prestations à la société SEFA environnement (Froideconche), spécialisée dans le débroussaillage, le désherbage et l'abattage d'arbres.

Les travaux relatifs à ces entretiens ont démarré pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Merci par avance de l'accueil des administrés concernés envers les équipes intervenantes.

Suivi morphologique

Information de la venue d'un bureau d'études au niveau du tronçon restauré du Bâtard pour le suivi morphologique du cours d'eau.

Les mesures de suivi nécessitent au moins deux passages. La première campagne sera réalisée entre fin septembre et début octobre.

Entretien des rives

Nous vous rappelons qu'un propriétaire riverain de cours d'eau est concerné par l'entretien des berges. En effet, lorsqu'un cours d'eau traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain et, lorsque la rivière délimite deux propriétés, chacun des propriétaires riverains du cours d'eau non domanial est propriétaire jusqu'au milieu du lit (Art. L215-14 du Code de l'Environnement).

La Communauté d'agglomération de Vesoul ayant repris la compétence de Milieux Aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), il sera adressé par notre intermédiaire un courrier d'information aux intéressés.

Le Maire et le Conseil Municipal,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains a central emblem, likely the coat of arms of the municipality, surrounded by text in French. The signature is written in a cursive style.